

10 Port-Gentil

Hôtel de Ville / Transports terrestres/ Rencontre maire-Satom

Bernard Aperano appelle au respect de la mercuriale

RAD

Port-Gentil/Gabon

Le premier magistrat communal a exhorté, par ailleurs, les transporteurs terrestres à s'acquiescer de leurs vignettes pour l'exercice en cours.

LE maire de la commune de Port-Gentil, Bernard Aperano, a devisé en fin de semaine dernière avec le bureau provincial du Syndicat autonome des transporteurs de l'Ogooué-Maritime (Satom), conduit par son secrétaire général, Edmond Codjo. Ces échanges, qui se sont déroulés dans un climat de convivialité, ont tour à tour porté sur la récente grève qui a paralysé la ville, la mercuriale en matière de transport ur-

bain et suburbain, et sur le paiement des vignettes. Affilié à la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga), elle-même membre de l'Intersyndicale, le Satom avait réussi, à lui seul, à paralyser la cité le 12 juin dernier, par l'absence de taxis dans la ville. Le maire, informé de cette situation, alors qu'il était en route pour le Canada, en vue de participer à l'assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), a dû regagner précipitamment le bercail, afin de suivre ce mouvement de près. Et au besoin, apporter sa contribution dans la recherche des solutions. Bernard Aperano a regretté que les transporteurs, partenaires de l'Hôtel de ville, se soient embarqués dans cette



Photo : D.R.

Le maire de Port-Gentil (centre) devisant avec le bureau du Satom.

grève sans l'en informer. Pour lui, la sortie de l'Intersyndicale, bien que portant des revendications sociales pertinentes, a une forte connotation politique. Il s'est d'ailleurs réjoui de la prise en main de ce dossier par le gouvernement de la République. Au sujet des tarifs appli-

qués par les transporteurs urbains, le maire a rappelé que ceux-ci restent fixés à 100 fcfa le parcours, et 1000 f la course, les prix doublant la nuit pour les taxis. La course du Transport de marchandises (TM) sur les voies bitumées demeurent à 3000f, et 5000f sur du sable. Le

premier citoyen a appelé au respect scrupuleux de ces taux, sous peine de sanctions pénales. Dernier volet abordé, le paiement des vignettes, dont la date-butoir était fixée au 15 juin. A ce sujet, Bernard Aperano s'est montré indulgent envers les transporteurs, en leur

accordant 15 jours supplémentaires.

En réponse, ces opérateurs l'ont remercié et rassuré qu'ils feront tout pour payer non seulement les vignettes, mais aussi la patente.

Toutefois, si Edmond Codjo et les siens saluent ce report, et la réduction de 100 000f à 80 000f du prix de la vignette par l'Hôtel de ville, ils ont dit ne pas comprendre que celui de la patente passe désormais de 200 000f à 220 000f. Notamment en cette période "de vaches maigres". Ce, d'autant plus que leurs collègues de Libreville, selon eux, paient seulement 110 000f le même droit.

Une information que le maire de Port-Gentil a promis de vérifier auprès de ses collègues, avant toute suite éventuelle à celle-ci.

Vie associative/ A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du donneur de sang

" Haamia tre13e " collecte 52 poches de sang

CNE

Port-Gentil/Gabon

"Haamia tre13e", une jeune association marigovéenne a participé activement à la Journée mondiale du donneur de sang, par une opération de sensibilisation et de collecte de poches de sang.

"JE donne une partie de moi, mon sang, pour sauver des vies". C'est sous ce thème que l'Association à but non lucrative, "Haamia tre13e", a, récemment, marqué sa participation, à Port-Gentil, à la commémoration de la Journée mondiale du donneur de sang par la communauté internationale. Une action réalisée en collaboration avec la Croix-Rouge de l'Ogooué-Maritime et la banque de sang de Port-Gentil. Il faut dire que l'association "Haamia tre13e" après le décès de Haamia Rafemo Mbongo, survenu au Cen-



Photo : CNE

52 poches de sang, comme celle-ci, ont été collectées par les membres de "Haamia tre13e".

tre hospitalier régional de Ntchengue, il y a plusieurs mois, des suites d'un déficit de poches de sang à la banque de sang dudit centre hospitalier. Une donnée qui a conforté l'implication active de ses membres à cette Journée mondiale du donneur de sang. A en croire Tenaïc Rakomba Mbongo, chargé de la communication de cette association, par ce geste, « nous voulons non seulement contribuer à l'approvisionnement de la banque de sang du CHR, mais aussi

sauver des vies humaines en donnant notre sang et en invitant, par la même occasion, le reste de la population à suivre ce geste noble».

Au terme de la Journée mondiale du donneur de sang édition 2017, l'Association Haamia tre13e a permis à la banque de sang du CHR de collecter cinquante-deux poches de sang, tous groupes confondus.

Dans le cadre de ses missions, cette Organisation non gouvernementale

(ONG) compte s'investir dans divers autres domaines en faveur de la jeunesse marigovéenne, tels que l'éducation, le sport, le social, la santé et la culture.

Le 13 juillet prochain, a confié M. Rakomba Mbongo, un tournoi de basket sera organisé à la place de la Concorde, en mémoire de Haamia Ra-

femo Mbongo, celui à qui cette ONG doit son nom. Une structure créée il y a huit mois, et dont la présidente est Chimène Massanongui.



Photo : CNE

Les membres de l'ONG sensibilisant les Portgentillais à l'importance du don de sang.

Veuve MABIGNATH MARIE ANTOINETTE Née JOUMAS

31 Octobre 2016 - 24 Juin 2017

Cela va faire huit mois que Mme Marie Antoinette MABIGNATH née JOUMAS s'est endormie dans la paix, la lumière et la beauté du Seigneur.

A cet effet, ses enfants, petits-enfants, parents et alliés organisent une messe d'action de grâce le Samedi 24 juin 2017 au Séminaire Brottier à ANGONDJE DELTA suivie des cérémonies de retrait de deuil à Okala carrière.

Depuis ton départ, la vie a pris un nouveau tournant. Nos larmes coulent toujours, notre douleur et nos cris demeurent à jamais dans le silence et le secret de nos cœurs. Ton nom sera prononcé à la maison comme il l'a toujours été. Tu n'es pas loin, juste de l'autre côté du voile